École maternelle Yves de Kerguelen, Briec

CONSEIL D'ECOLE du 7 mars 2019 à 18h00.

Les enseignants: M. Leroy, Mme Simon, Mme Gschwendtner, Mme Giovannangeli, Mme Evano.
Adjointe au maire en charge des affaires scolaires et périscolaires: Mme Leducq
Responsable du périscolaire : Mme Douget
Parents d'élèves élus: M. Pinot, Mme Martinet, Mme Pochard
ATSEM : Mme Toulc'hoat, Mme Germain
Excusés: Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale, Mme Hennebel, M. Hascoët, M. Mécréant, Mme Sévère, Mme Laurent, Mme Guyomarc'h, Mme Nicolas

Ordre du jour:

1. Carte scolaire
2. Projet cirque
3. Port du casque
4. Projet d'école et école du socle
5. Questions diverses

1. Carte scolaire

Une ouverture ou une fermeture de classe est une mesure dite de « carte scolaire ». La carte scolaire repose sur une analyse des effectifs des élèves, à partir de laquelle sont répartis les postes d'enseignant.

En octobre, des prévisions concernant les effectifs des élèves de l'année suivante sont effectuées.
En février, un Conseil Départemental de l'Education Nationale donne un avis sur les mesures proposées.
La décision définitive appartient au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale. Pour notre école, nous avons obtenu l'ouverture du 3ème poste bilingue.
Un point étape sera effectué en juin et selon l'évolution des effectifs, il y aura ou non une nouvelle étude de la situation.

Une fermeture en monolingue a été envisagée mais n'a pas été retenue. Nous espérons avoir suffisamment d'inscriptions pour garder le poste en septembre 2019.

L'école maternelle devrait donc être constituées de 7 classes pour l'année 2019/2020 : 4 classes en monolingue, 3 classes en bilingue.

La mairie informe que la 3ème classe bilingue pourra occuper la classe de l'extension attenante à celle de M. Leroy. C'est une classe équipée d'un TBI.
L'équipe enseignante se demande si les autres classes pourront être équipées de TBI. L'école devra faire une demande pour le budget 2020.

2. Projet cirque

Le projet cirque a débuté. Guillaume Hélou de l'association Les Cirkopathes est intervenu durant 2 journées les 21 et 24 janvier. Chaque classe poursuit la découverte des arts du cirque avec le matériel de l'école dans l'algeco. C'est un projet fédérateur.

M. Helou reviendra les 29 et 30 avril afin de faire un point sur les avancées. Nous le reverrons ensuite pour préparer la représentation devant les familles les 27 et 28 mai puis la semaine du 3 au 7 juin. Un chapiteau sera monté sur la cour de l'école pour la semaine du 3 au 7 juin. Beaucoup de parents ont répondu favorablement à notre appel quant au montage et démontage du chapiteau.
Le chapiteau étant trop petit pour accueillir tout le monde, il y aura 2 représentations le vendredi 7 juin (18h30 et 20h00)

Pour cet événement, la mairie pourra fournir l'équipement électrique, le barnum et le transpalette.
Les services techniques viendront en amont déplacer le bac à sable afin de laisser suffisamment de place pour le chapiteau.

3. Port du casque vélo

Depuis la rentrée de janvier 2019, les élèves qui font leur récréation sur la cour des grands portent un casque pour pouvoir faire du vélo, du tricycle et de la trottinette. L'école met à disposition des casques. Les familles qui souhaitent apporter le leur peuvent le faire. Pour des raisons d'organisation, nous avons mis en place 1 classe différente par jour pour l'utilisation des vélos.

4. Projet d'école et du socle

Notre projet d'école arrive à échéance. C'est un projet qui a été rédigé par l'équipe enseignante puis présenté en conseil d'école en 2016. Nous devons actuellement faire un bilan de celui-ci.
Nous allons être amenés à rencontrer les enseignants de l'élémentaire mais aussi les professeurs du collège lors d'un conseil Ecole Collège afin de définir des axes de travail de l'Ecole du socle.

5. Questions diverses

- Certains parents s'interrogent sur les paquets de bonbons lors des anniversaires. L'équipe enseignante envisage d'harmoniser les pratiques des classes pour les anniversaires à la prochaine rentrée et de limiter les bonbons.
- La photo de classe aura lieu le jeudi 4 avril (photo de classe, photo individuelle, photo de fratrie au sein de l'école maternelle).
- L'équipe enseignante évoque le fait que 2 ATSEM de l'école envisagent de demander une disponibilité pour réaliser leur projet professionnel. La mairie n'a pour le moment aucune demande officielle. Sans élément factuel, la municipalité ne peut s'avancer sur l'organisation, les modalités de remplacement des ATSEM. Les enseignants précisent que les ATSEM sont indispensables dans les classes et espèrent qu'elles seraient remplacées au maximum. La qualité de l'enseignement n'est pas la même avec ou sans ATSEM, la municipalité en est consciente.

La directrice : La secrétaire :

EVANO Anaïs GIOVANNANGELI Marielle